



ADHESION 2024-2025

valable du 01/09/24 au 31/08/25



	Monsieur / Madame
NOM	
PRENOM	
DATE de NAISSANCE	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
VILLE	
TELEPHONE FIXE	
TELEPHONE MOBILE	
EMAIL	
GROUPE (1, 2, 3 ou 4)*	

* Voir groupes de niveau dans le Règlement Intérieur.

L'adhésion à Euskal Rando implique de disposer de la **licence individuelle annuelle obligatoire** avec assurance Responsabilité Civile et Accident Corporel délivrée par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Montant de l'adhésion (club + licence*) : 42€

* licencié FFRP 2024-2025 dans une autre association : adhésion club Euskal Rando seulement = 12€

Statuts et Règlement Intérieur : je m'engage à respecter les termes des Statuts et du Règlement Intérieur d'Euskal Rando.

Certificat médical : je joins un Certificat Médical individuel obligatoire d'aptitude à la randonnée pédestre avec dénivelé, valable 1 an

Droit à l'image : je donne mon accord à Euskal Rando pour publier et reproduire une ou des photographies sur lesquelles je suis reconnaissable prise(s) dans le cadre des activités de Euskal Rando.

Date :

Signature :

Adresser à Euskal Rando, 112, boulevard des Plages, 64600 ANGLET

- ce bulletin d'adhésion complété, daté et signé
- un virement à l'ordre de Euskal Rando (IBAN FR76 1690 6100 1287 0143 7642 779, BIC : AGRIFRPP869)
- un certificat médical (pour les licenciés Euskal Rando)
- copie de la licence FFRP 2023-2024 pour les licenciés dans un autre club